



www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°59

Berne, le 9 décembre 2009

Révision de la loi sur l'assurance-chômage

Le Conseil national va droit dans le mur

Les débats du Conseil national sur la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) révèlent de manière effrayante à quel point la majorité de droite de cette Chambre, totalement insensible aux problèmes sociaux, veut imposer une politique d'austérité sur le dos des chômeuses et chômeurs ! Elle a en effet même décidé de nouvelles coupes claires et de nouveaux durcissements brutaux de dispositions à la mouture d'ores et déjà inacceptable du Conseil des États !

Ainsi, les Chambres ont à proprement parler mené campagne contre les jeunes. Elles ont fait preuve d'un comble de cynisme en réduisant à 130 jours la durée d'indemnisation des moins de 25 ans et à 260 jours celles des 25-30 ans, en faisant passer de 260 à 90 le nombre d'indemnités des personnes libérées de l'obligation de cotiser et en durcissant la réglementation sur le travail « convenable », ce qui aura notamment pour effet que des personnes hautement qualifiées devront accepter des emplois entraînant leur déqualification.

Les chômeurs et chômeuses de longue durée se trouvent, eux aussi, tout spécialement dans le viseur des fossoyeurs hystériques du social, le National ayant supprimé la possibilité de prolonger à 520 le nombre d'indemnités dans les régions très touchées par le chômage. Il a en outre décidé qu'après une année de chômage, les indemnités seraient réduites de 5 % chaque fois en deux étapes.

Dans l'histoire du Parlement fédéral, le 9 décembre restera comme un jour noir. La majorité de droite du National, suivant une logique tordue, n'avait sans doute jamais proposé jusqu'ici de punir les victimes d'une crise, comme si elles en étaient les responsables. L'Union syndicale suisse (USS) rétorquera par le référendum à pareille arrogance.

Ewald Ackermann, rédacteur de l'USS (079 660 36 14), Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS (079 205 69 11), et Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09), se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.